

# CLASSEMENTS INDIVIDUELS

## FIN DE SAISON 2010-2011

### Calendrier et procédure

Séries concernées	Parutions	Demandes de modification	Appels
<b>SERIE A et B0</b> Classement attribué par la Commission Nationale	Parution sur le site de l'Aile Francophone <b>le 13/05/2011</b>	Modification à demander à : Bureau de l'Aile Francophone Rue Pierre du Diable, 46 5100 Jambes Mail : <a href="mailto:affrbtt@skynet.be">affrbtt@skynet.be</a> <b>Jusqu'au 28/05/2011</b>	Appel à envoyer à : Secrétaire Général Guy Bradfer Rue de Moha, 9 5030 Gembloux Mail : <a href="mailto:guy.bradfer@skynet.be">guy.bradfer@skynet.be</a> <b>Jusqu'au : à déterminer</b>
<b>SERIE B2-B4-B6</b> Classement attribué par la Commission de Classements de l'Aile Francophone	Parution sur le site de l'Aile Francophone <b>le 02/05/2011</b>	Modification à demander à : Bureau de l'Aile Francophone Rue Pierre du Diable, 46 5100 Jambes Mail : <a href="mailto:affrbtt@skynet.be">affrbtt@skynet.be</a> <b>Jusqu'au 17/05/2011</b>	Appel à envoyer à : Bureau de l'Aile Francophone. Rue Pierre du Diable, 46 5100 Jambes Mail : <a href="mailto:affrbtt@skynet.be">affrbtt@skynet.be</a> <b>Jusqu'au 17/06/2011</b>
<b>SERIE C0 à NC</b> Classement attribué par les provinces	Parution sur le site de l'Aile Francophone <b>le 02/05/2011</b>	Modification à demander à : Christine ADAM conjointement à Dany ROBERT secrétaires provinciaux <b>Jusqu'au 17/05/2011</b>	Appel à envoyer à Bureau de l'Aile Francophone Rue Pierre du Diable, 46 5100 Jambes Mail : <a href="mailto:affrbtt@skynet.be">affrbtt@skynet.be</a> <b>Jusqu'au 17/06/2011</b>

### PROCEDURE A SUIVRE SI DEMANDE DE MODIFICATION OU APPEL

**Dans tous les cas, seul le joueur / la joueuse a le droit de demander une modification.**

Cette demande doit être écrite et motivée et envoyée soit par courrier normal, soit par mail à qui de droit (voir tableau) et **dans les délais impartis.**

Si, après vérification par la commission et publication des décisions, vous n'êtes toujours pas satisfait, **vous pouvez aller en appel.**

Cet appel doit être écrit et motivé **toujours par le joueur/la joueuse** et envoyé soit par courrier normal, soit par mail à qui de droit (voir tableau) et **dans les délais impartis.**

**NB : Ne peut aller en appel que le joueur/la joueuse qui a posé une réclamation !!!!!**

#### **Réclamations de classements jusqu'au 17 mai...**

Pour info, ne vous référez pas aux différentes formules proposées sur certains sites... elles n'ont **aucune** valeur